

Depuis deux ans, le Canada a consacré énormément de temps à la mise en oeuvre de projets de coopération industrielle avec la Norvège, sans connaître tellement de succès. Sur le plan officiel, la plus récente activité fut une visite de représentants du gouvernement canadien à Oslo en avril 1980 afin de recenser les projets et les entreprises en coparticipation, où une coopération industrielle réciproque serait possible. Les Norvégiens ont hélas tendance à interpréter la coopération industrielle comme l'octroi de concessions pétrolières et gazières dans la mer du Nord en échange de retombées industrielles intéressantes pour la Norvège. Aussi nous sommes-nous efforcés d'aider les entreprises pétrolières canadiennes à obtenir des blocs lors des rondes de concessions pour la mer du Nord.

Toutefois, en raison de l'intérêt croissant manifesté par l'industrie pétrolière norvégienne à l'égard de la participation aux travaux d'exploitation du pétrole et du gaz au large des côtes de l'Est canadien et de l'Arctique, les conditions sont maintenant propices à une coopération industrielle plus significative entre les deux pays. Du point de vue de la Norvège, le Canada est devenu un marché et un partenaire éventuel beaucoup plus intéressants. Pour notre part, nous sommes d'avis que la Norvège est devenue non seulement un marché plus accessible, mais aussi une source éventuelle plus importante de renseignements en matière de technologie et de recherche dans le domaine de l'exploitation énergétique au large des côtes.

On continuera de faire une très grande utilisation du Programme des projets de promotion, et une importance considérable sera accordée aux visites entre ministres et hauts fonctionnaires des deux gouvernements. On favorisera également le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME). Le PDME F, qui peut aider une entreprise à faire une analyse permanente d'un marché et à maintenir ses activités pour l'expansion des marchés, et le PDME C qui facilite la participation des entreprises à des foires commerciales, seront particulièrement avantageux pour les entreprises exportant vers la Norvège.

Des mesures seront prises afin de rendre les acheteurs norvégiens plus conscients de la compétence et des produits canadiens, grâce à des colloques, des discours de la part de ministres, des communiqués et d'autres documents publicitaires.